

Élections
Régionales
de 2010

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire : des **partenaires** incontournables

Des acteurs de proximité

- Un **maillage associatif dense** : sur les quelques 500 000 associations se réclamant de l'éducation populaire, 400 000 agissent à un niveau infrarégional.
- Des associations implantées **sur l'ensemble du territoire** : en zones rurales, dans les zones urbaines et péri urbaines, dans les quartiers en difficultés, etc.
- Des **milliers de bénévoles et de professionnels** mobilisés quotidiennement.

Des activités multiples

- Des **projets partagés** : acteurs du temps libre, porteurs de projets éducatifs, espaces d'engagement et d'émancipation, promoteurs de la démocratie participative, forces d'innovation et de transformation sociales : les associations de jeunesse et d'éducation populaire participent efficacement à la construction d'une société tolérante, solidaire et responsable.
- Des **champs d'intervention variés** : l'éducation tout au long de la vie, la culture, les loisirs, la citoyenneté, le sport pour tous, les vacances, l'information, l'accompagnement social et le développement des solidarités, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, la mobilité et les échanges internationaux, etc.

Au plus près des populations

- Une **démarche participative**, qui s'appuie sur l'initiative citoyenne et l'implication des populations dans les projets portés par les associations, et qui permet d'enrichir les liens et les réseaux de solidarité.
- Des **acteurs de l'économie sociale**, qui placent l'humain au cœur de leurs démarches et qui considèrent que toute activité économique doit être précédée d'un projet social.

Au service des territoires

- Centres de loisirs et de vacances, maisons de jeunes et de la culture, foyers ruraux, centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, accueils de scoutisme, chantiers de jeunes : autant de lieux de vie et d'équipements de proximité qui participent à l'**aménagement du territoire**.
- Des acteurs de proximité, qui assurent un véritable rôle de continuité du service public et qui contribuent ainsi à l'**attractivité et au développement durable** et harmonieux des territoires.

Parce qu'elles agissent quotidiennement au plus près des populations et des territoires, les associations de jeunesse et d'éducation Populaire sont des partenaires efficaces et utiles des pouvoirs publics régionaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques locales de jeunesse.

Contact : cnajep@cnajep.asso.fr / www.cnajep.asso.fr

La jeunesse et l'éducation populaire au cœur des politiques régionales : enjeux et propositions

ÉLECTIONS RÉGIONALES DE 2010

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le **CNAJEP** est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Il constitue un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des Pouvoirs Publics sur les questions concernant la jeunesse et l'éducation populaire.

Le CNAJEP participe à l'animation territoriale à travers un réseau de coordinations régionales (les **CRAJEP**) implantées sur l'ensemble du territoire. Les CRAJEP sont partenaires des collectivités dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques locales relevant du champ jeunesse et éducation populaire.





Élections Régionales de 2010

Défis et enjeu d'une politique régionale de jeunesse et d'éducation populaire

Les régions : piliers des politiques d'éducation et de jeunesse

- Des **compétences obligatoires** héritées de la décentralisation : formation professionnelle, apprentissage, enseignements artistiques, lycées, enseignement supérieur, etc.
- Un **volontarisme politique**, avec un investissement soutenu des Régions dans les différentes politiques jeunesse : engagement, mobilité, logement, culture, etc.
- A l'heure de la réforme des collectivités, **une dynamique à poursuivre** afin d'affirmer les Régions comme des acteurs incontournables des politiques jeunesse.

Les jeunes : un atout pour les territoires

- Des jeunes dotés de **compétences sociales** et qui ont une voix à faire entendre dans l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques locales de jeunesse.
- Des jeunes **porteurs d'initiatives et de projets** qui nourrissent les actions territoriales et qui contribuent au dynamisme des bassins de vie.
- Des jeunes qui contribuent à **la vitalité et à la cohésion** des territoires en matières économique, sociale, démocratique et culturelle.

Pour des politiques transversales en faveur de l'autonomie des jeunes

- Une **double urgence** : à la fois démocratique (reconnaître les jeunes comme des citoyens à part entière) et économique et sociale (répondre aux difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes).
- La nécessité d'une **réponse transversale**, qui prenne en compte l'ensemble des champs afférents aux problématiques jeunesse (conditions de vie, emploi, formation, logement, citoyenneté, éducation, culture, loisirs, temps libre, etc.).

Parce que les jeunes sont des acteurs essentiels de leur territoire, il est temps de promouvoir des politiques publiques qui considèrent la jeunesse comme une ressource et non comme un problème !



Élections Régionales de 2010

Propositions pour des politiques régionales de jeunesse et d'éducation populaire

Agir en faveur de l'insertion des jeunes

à travers :

- La mise en place d'un service public de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes.
- Le soutien aux programmes de formation en direction des jeunes les plus éloignés de la formation.
- La promotion de l'éducation populaire et des possibilités d'éducation tout au long de la vie.

Promouvoir l'engagement des jeunes

à travers :

- La structuration d'instances régionales de concertation sur les politiques jeunesse, qui associent les jeunes et l'ensemble des acteurs concernés.
- Le soutien aux projets qui concourent à l'apprentissage et à l'exercice de la citoyenneté.
- Le renforcement de la place des jeunes et du rôle des organisations représentatives dans les sphères de décisions lycéennes et étudiantes.

Favoriser les mobilités des jeunes

à travers :

- Le soutien aux expériences d'engagement à l'international, à travers notamment un travail de concertation et de partenariat autour d'actions spécifiques menées dans le cadre des programmes de coopération décentralisée.
- Le développement des moyens de transport locaux et le renforcement de leur accessibilité afin de faciliter les mobilités infrarégionales et de contribuer ainsi au décloisonnement des territoires.

Développer l'accès à la culture et aux loisirs

à travers :

- L'appui aux associations agissant dans le champ des loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes.
- Un accès facilité aux pratiques artistiques et aux activités culturelles, afin de répondre aux nombreux obstacles (financiers, géographiques, éducatifs, etc.) que rencontrent les jeunes.

Sur toutes ces questions, les associations de jeunesse et d'éducation populaire se tiennent prêtes pour dialoguer avec les Régions afin de répondre le plus efficacement possible aux attentes des jeunes et des populations locales.